

*M. Weselak:*

D. Est-ce que le ministère a déjà songé à préparer une circulaire pour expliquer comment on détermine le montant final de l'allocation. Si cela ne demandait pas trop de travail, on diminuerait ainsi de beaucoup la correspondance avec le ministère, car les gens comprendraient comment on en est arrivé à déterminer le montant final de l'allocation.

*M. Pommer:*

D. Monsieur le président, j'ai une autre question à poser. Je me demande si la description de la terre, pour laquelle un cultivateur reçoit une allocation ne devrait pas être incluse avec son allocation. Il peut y avoir plusieurs terres pour lesquelles il fait une demande d'allocation et qu'il ne reçoive l'allocation que pour une de ces terres. Quand il reçoit son allocation, il ne sait pas pour quelle terre cette allocation est accordée.—R. Il s'agit de ceux qui ont des terres dans deux ou trois townships. Dans le cas de ceux qui n'en ont que dans un seul, aucun problème ne se pose. Il a été proposé que nous le fassions et nous y avons pensé. Toutefois un tel travail augmenterait considérablement les frais d'administration de notre bureau de Regina.

M. MATTE: L'augmentation des frais serait énorme.

Le TÉMOIN: Il s'agirait de préparer un relevé individuel pour tous les cultivateurs. Si, comme en 1954, il nous fallait le faire pour 150,000 personnes ce serait un gros travail et nous aurions beaucoup de frais supplémentaires. Pour le moment, toutefois, après chaque réunion du conseil d'étude nous envoyons aux secrétaires de municipalité une liste des territoires que le conseil a approuvés. Le cultivateur peut donc obtenir des renseignements à cet égard en s'adressant au secrétaire municipal.

M. JOHNSON (*Kindersley*): J'ai une question à poser qui va peut-être nécessiter des recherches. Il s'agit de la question que j'ai posée hier au sujet du nombre de townships qui ont droit aux allocations et du rendement de ces townships. J'aimerais que les agents compétents nous fournissent des renseignements au sujet du nombre de townships admis aux allocations pendant les dix dernières années en nous indiquant combien d'entre eux ont eu un rendement de trois, quatre, cinq, six, sept et huit boisseaux à l'acre. Je crois que ces renseignements pourraient être très utiles au Comité.

M. MATTE: Nos rapports annuels contiennent ces renseignements pour les townships compris dans les catégories de zéro à quatre et de quatre à huit, mais nous n'avons pas établi le nombre de ceux dont le rendement est de deux ou de trois boisseaux à l'acre. Cela demanderait beaucoup de recherches. Tous les districts dont le rendement est inférieur à quatre boisseaux figurent dans le rapport annuel de même que ceux qui sont compris dans la catégorie de 4 à 8. Nous pourrions vous fournir des renseignements sur les autres mais pour cela il nous faudrait vérifier les townships un par un.

M. JOHNSON (*Kindersley*): Hier vous m'avez fourni des chiffres pour trois années que vous aviez sélectionnées, soit 1951, 1954 et 1955 quand le rendement a été de 0 à 3 boisseaux par acre.

M. MATTE: Ce sont des chiffres dont nous nous sommes servis pour évaluer le coût du nouveau programme qui fait l'objet du présent bill. Il nous a fallu faire beaucoup de recherches pour obtenir ces données. S'il nous fallait faire le même travail pour les dix années écoulées, je vous assure que notre personnel serait occupé pendant bien longtemps.

M. JOHNSON (*Kindersley*): Je le comprends très bien, mais à mon avis il importe de savoir si certaines années ont été moins favorables que celles que vous indiquez. Je me demande, par exemple, si en 1950 le rendement a été le même qu'en 1951 et 1956. Je ne veux pas demander à votre personnel